AMBIANCE - PAYSAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 600 euros
Siège social : 916 Route d'Angresse
40150 SOORTS-HOSSEGOR
451 220 313 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 125 729,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	125 729,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 210,53 euros par part	100 000,00 euros
Le solde	25 729,00 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 361 089,00 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 420,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 99 580,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 19 mai 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
24 000,00 euros, soit 50,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

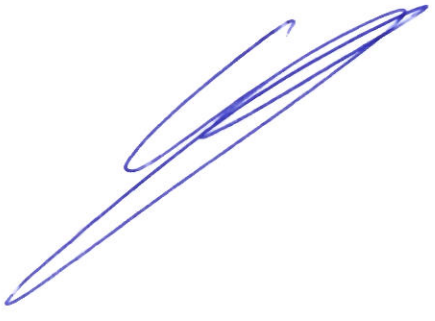
Exercice clos le 31 décembre 2024 :
217 500,00 euros, soit 457,89 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 217 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Mme Stéphanie BAGES
Gérante



BILAN ACTIF

31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				7.41		6.93
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	609	609				
Fonds commercial	91 146		91 146		91 146	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				10.51		9.52
Terrains						
Constructions	147 780	58 067	89 713		102 779	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	95 173	83 754	11 420		8 670	
Autres immobilisations corporelles	75 095	46 919	28 176		13 657	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0.40		0.38
Participations					100	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	75		75		75	
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 856		4 856		4 856	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	414 734	189 349	225 385	18.32	221 283	16.83
Stocks et en-cours				20.57		19.80
Mat. premières, autres approv.	250 141		250 141		256 343	
En-cours de production	3 000		3 000		4 000	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes	98		98	0.01	400	0.03
Créances				35.49		35.51
Clients	266 544		266 544		340 912	
Clients douteux, litigieux	2 520	2 180	340		16	
Clients Factures à établir	114 820		114 820		4 890	
Personnel et comptes rattachés	1 261		1 261			
Créances fiscales et sociales	10 659		10 659		14 712	
Autres créances	541		541		431	
Groupe et associés	36 996		36 996			
Débiteurs divers	5 550		5 550		105 882	
Charges constatées d'avance	67		67		115	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	314 951		314 951	25.60	365 551	27.81
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 007 147	2 180	1 004 967	81.68	1 093 252	83.17
(IV)						

BILAN ACTIF

31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 421 881	191 529	1 230 352	100	1 314 535	100
(2) Dont à moins d'un an	*438 958*					

BILAN PASSIF

31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 7 600)	7 600	0.62	7 600	0.58
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		27.32		36.58
Réserve légale	760		760	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	335 360		480 115	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	125 729	10.22	72 745	5.53
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	469 449	38.16	561 220	42.69
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 422	4.02	65 315	4.97
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	109 234	8.88	68 148	5.18
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	90 541	7.36	85 951	6.54
Fournisseurs, factures non parvenues	13 713	1.11	6 355	0.48
Dettes fiscales et sociales	340 834	27.70	346 834	26.38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 203	0.26	26 868	2.04
Produits constatés d'avance	153 957	12.51	153 844	11.70
TOTAL DES DETTES (III)	760 903	61.84	753 315	57.31
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 230 352	100	1 314 535	100
(1) Dont à moins d'un an	*651 669*			

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 061 171	1 976 170	85 001	4.30
Montant net du chiffre d'affaires	2 061 171	1 976 170	85 001	4.30
Production stockée	-1 000	-26 000	25 000	96.15
Production immobilisée				
Subventions	17 083	15 333	1 750	11.41
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	80	10 355	-10 276	-99.23
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	34 500		34 500	
Autres produits	9 724	650	9 074	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 121 558	1 976 508	145 049	7.34
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	433 211	435 528	-2 318	-0.53
Variation de stocks	6 202	-17 057	23 259	136.36
Autres achats et charges externes (1)	414 185	367 253	46 932	12.78
Impôts, taxes et versements assimilés	19 223	18 474	750	4.06
Salaires	848 206	844 533	3 672	0.43
Cotisations sociales	233 740	220 400	13 340	6.05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 257	27 255	3	0.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 180	80	2 100	
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	51		51	
Autres charges	3 109	2 080	1 029	49.50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 987 365	1 898 546	88 819	4.68
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	*23 053*	*38 955*		
- Redevances de crédit-bail immobilier	*62 610*	*46 946*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	134 192	77 962	56 230	72.13
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	19 000		19 000	
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	6 532	8 936	-2 404	-26.91
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	25 532	8 936	16 596	185.71

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	790	981	-191	-19.43
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	100		100	
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	890	981	-91	-9.24
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	24 641	7 955	16 686	209.76
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	158 833	85 917	72 916	84.87
Produits exceptionnels (VII)		7 500	-7 500	-100.00
Charges exceptionnelles (VIII)		272	-272	-100.00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		7 228	-7 228	-100.00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	33 104	20 400	12 704	62.27
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 147 089	1 992 944	154 145	7.73
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 021 360	1 920 200	101 160	5.27
BÉNÉFICE OU PERTE	125 729	72 745	52 985	72.84

	Choix
Faits caractéristiques	Non applicable
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Non applicable
Etat des échéances des créances (832-9)	Non applicable
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Non applicable
Etat des échéances des dettes (832-15)	Non applicable
Engagements (836-1)	Non applicable
Commentaire	Non applicable

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Cette nouvelle réglementation a entraîné des reclassements sur l'exercice ouvert le 01/01/2025 notamment sur le résultat exceptionnel et le traitement des transferts de charge.

Pour l’application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

L'entité n'est pas concerné (option non prise)

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et industriels	5.00	3 à 8
Matériel de transport		1 à 8
Matériel de bureau et informat	3.00	3 à 5

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	91 755.00		
TOTAL	91 755.00		
Immobilisations corporelles			
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	147 779.79		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	117 678.87		7 139.38
Matériel de transport	7 369.02		23 779.88
Matériel de bureau, informatique & mobilier	49 378.94		591.75
TOTAL	322 206.62		31 511.01
Immobilisations financières			
Autres participations	100.00		
Autres titres immobilisés	75.00		
Prêts et autres immobilisations financières	4 855.73		
TOTAL	5 030.73		
TOTAL GENERAL	418 992.35		31 511.01

ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			91 755.00	
TOTAL			91 755.00	
Immobilisations corporelles				
Constructions inst. générales, agencements			147 779.79	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		29 645.16	95 173.09	
Matériel de transport		698.00	30 450.90	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		5 326.27	44 644.42	
TOTAL		35 669.43	318 048.20	
Immobilisations financières				
Autres participations		100.00		
Autres titres immobilisés			75.00	
Prêts et autres immobilisations financières			4 855.73	
TOTAL		100.00	4 930.73	
TOTAL GENERAL		35 769.43	414 733.93	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			609.00			609.00
TOTAL			609.00			609.00
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencts			45 000.48	13 066.33		58 066.81
Inst. tech., mat. et out. industriels			109 009.28	4 389.46	29 645.16	83 753.58
Matériel de transport			7 302.29	4 192.97	646.74	10 848.52
Matériel de bureau, informatique			35 788.55	5 608.64	5 326.27	36 070.92
TOTAL			197 100.60	27 257.40	35 618.17	188 739.83
TOTAL GENERAL			197 709.60	27 257.40	35 618.17	189 348.83

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
SAS AU CAPITAL DE 1 934 760 €
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables
et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes
60, avenue Capitaine Resplandy - 64100 BAYONNE
Tél. 05 59 46 00 50 - Fax 05 59 46 01 99

Certifié Conforme